Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTPELLIER - 3405 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/11/2024 - 27636 - 1995 B 00746 - 401 540 877 - ABC CONCORDE

1- BILAN ACTIF

N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONCORDE — Durée ex. en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : — Durée de l'ex. précédent* 12

ZONE ACTIVITE COMM. DE LA CONDAMINE MAISON DE LA LITERIE 34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Numéro SIRET* 40154087700016 — Néant ☐ — Ex. précédent (N-1) clos le :

		Exercice N, clos le : 31/12/2023				31/12/2022
		Brut 1		Amort., provis° 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA					
I Frais d'établissement *	AB	53 143	AC	53 143		
AN Frais de développement*	CX		CQ			
CC Concessions, brevets et droits similaires	AF	495	AG	495		
T Fonds commercial (1)	AH	76 923	AI		76 923	76 923
IR Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
FP Avances et ac. sur immob. incorp.	AL		AM			
Terrains	AN		AO			
IC Constructions	AP	31 146	AQ	31 146		
M Installat° tech., matériel et outillage ind.	AR	14 344	AS	14 344		
MR Autres immobilisations corporelles	AT	185 599	AU	127 212	58 387	71 366
P Immobilisations en cours	AV		AW			
B Avances et acomptes	AX		AY			
I Participations évaluées (mise en équ.)	CS		CT			
LF Autres participations	CU		CV			
I Créances rattachées à des participat°	BB		BC			
S Autres titres immobilisés	BD	1 270 968	BE		1 270 968	1 270 968
E Prêts	BF	200	BG		200	200
Autres immobilisations financières *	BH	11 782	BI		11 782	11 782
TOTAL (II)	BJ	1 644 599	BK	226 340	1 418 260	1 431 239
AS Matières 1ères, approvisionnements	BL		BM			
CT En cours de production de biens	BN		BO			
T En cours de production de services	BP		BQ			
C Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
CK Marchandises	BT	187 390	BU		187 390	185 867
IS Avances et ac. versés sur cdes	BV		BW			
RC Clients et comptes rattachés (3)*	BX	36 484	BY		36 484	111 677
CR Autres créances (3)	BZ	707 311	CA		707 311	744 706
UE Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
LD VMP(dt act° propres) :	CD		CE			
I Disponibilités	CF	204 230	CG		204 230	196 485
Charges constatées d'avance (3)*	CH	49 593	CI		49 593	39 500
RE **TOTAL (III)**	CJ	1 185 007	CK		1 185 007	1 278 235
G Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
U Primes de remboursement des obl. (V)	CM					
L Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	2 829 607	1A	226 340	2 603 267	2 709 474

Renvois : (1) Dont droit au bail	50 245	(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes :	CP	11 982	(3) Part à + d'un an	CR	
Clause de rés. de prop. :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

2- BILAN - PASSIF avant répartition - N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise :	SARL ABC CONCORDE	Néant	*

			Exercice N	Exercice N-1
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	15 000	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 500	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours B1)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* EJ)	DG	2 290 687	2 889 340
	Report à nouveau	DH		-517 367
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-61 080	-81 286
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 246 107	2 307 187
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	194	199
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip EI)	DV	92 552	97 552
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	16 116	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	175 817	175 362
	Dettes fiscales et sociales	DY	43 365	78 187
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	29 117	50 988
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	357 160	402 288
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 603 267	2 709 474

Renvois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	357 160 411 102
	(5)	Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de bques et CCP		EH	194 199

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste) N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONCORDE — Néant

			Exercice N					Exercice N-1
			France		Exportation et intrac.		Total	
Produits d'exploit.	Ventes de marchandises*	FA	981 166	FB		FC	981 166	989 689
	Production vendue : - biens*	FD		FE		FF		
	- services*	FG	10 998	FH		FI	10 998	12 476
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	992 164	FK		FL	992 164	1 002 165
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		8 263
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 854	2 604
	Autres produits (1) (11)					FQ	46	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	994 064	1 013 032
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	459 221	413 024
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-1 523	-10 860
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	260 983	286 724
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	36 844	15 388
	Salaires et traitements*					FY	204 935	238 537
	Charges sociales (10)					FZ	63 725	78 055
	Dotations -Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	12 979	10 878
	Dont dot. amort. du fonds de commerce	HS						
	d'exploitation : - dotations aux provisions					GB		
	- Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	24 143	50 019
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 061 308	1 081 764
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-67 243	-68 732
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 918	5 484
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	4 918	5 484
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	888	861
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	888	861
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 030	4 623
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V -VI)						GW	-63 213	-64 110

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite) N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONCORDE — Néant

			Exercice N	Exercice N - 1
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 138	13 247
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		2 063
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC		4 230
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 138	19 539
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5	36 666
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF		49
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5	36 715
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	2 133	-17 176
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 001 120	1 038 054
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 062 200	1 119 340
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	-61 080	-81 286

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont - produits de locations immobilières	HY		
	- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier*	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
(6 ter)	Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transfert de charges	A1	1 854	2 604
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cot. sociales obliga. hors CSG-CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	23 921	49 320
(13)	Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6 Obl. A9			
	Dont cotisations facultatives Madelin (part déductible) A7 — Dont cot. facul. aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détails des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges except.	Produits except.
REGUL COMPTES DE TIERS	5	2 138

(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC

5 - IMMOBILISATIONS

N° 2054 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONCORDE — Néant [] *

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluat pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'1 mise en équ. 2		Augmentations : Acquisitions, créat°, apports et virements de poste à post 3	
I	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	53 143	D8		D9	
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	77 418	KE		KF	
C	Terrains				KG		KH		KI	
C	Constructions	- Sur sol propre	Dont Composant	L9	KJ		KK		KL	
C	Constructions	- Sur sol d'autrui	Dont Composant	M1	KM		KN		KO	
R	Constructions	- Installations générales, agencements et aménagements des	Dont Composant	M2	KP	31 146	KQ		KR	
P	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composant	M3	KS	14 344	KT		KU	
R	Autres immob. corporelles	- Instal générales, agencts, aménagemts div*			KV	136 796	KW		KX	
E	Autres immob. corporelles	- Matériel de transport*			KY	36 849	KZ		LA	
L	Autres immob. corporelles	- Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	11 954	LC		LD	
L	Autres immob. corporelles	- Emballages récupérables et divers*			LE		LF		LG	
E	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
S	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	231 088	LO		LP	
	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
F	Autres participations				8U		8V		8W	
I	Autres titres immobilisés				1P	1 270 968	1R		1S	
N	Prêts et autres immobilisations financières				1T	11 982	1U		1V	
	TOTAL IV				LQ	1 282 950	LR		LS	
	TOTAL GENERAL (I +II+ III + IV)				0G	1 644 599	0H		0J	

CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste 1	Diminutions : par cession des tiers ou mise HS ou résultant d'une mise e 2	Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévl légale ou éval en équi : valeur d'origine des immobilisations en fin 4
I	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		C0		D0	53 143	D7
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		LV		LW	77 418	1X
	Terrains		LX		LY		LZ
C	Constructions	- Sur sol propre	MA		MB		MC
	Constructions	- Sur sol d'autrui	MD		ME		MF
R	Constructions	- Inst. générales, agencement et aménagement des constructions	MG		MH	31 146	MI
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.		MJ		MK	14 344	ML
	Autres immob. corp.	- Installations générales, agencements, aménagements	MM		MN	136 796	MO
R	Autres immob. corp.	- Matériel de transport	MP		MQ	36 849	MR
E	Autres immob. corp.	- Mat. de bureau et informatique, mobilier	MS		MT	11 954	MU
L	Autres immob. corp.	- Emballages récupérables et div	MV		MW		MX
L	Immob. corporelles en cours	MY	MZ		NA		NB
E	Avances et acomptes	NC	ND		NE		NF
S	TOTAL III		NG		NH	231 088	NI
	Participations évaluées (mise en équi.)		0U		M7		0W
F	Autres participations		0X		0Y		0Z
I	Autres titres immobilisés		2B		2C	1 270 968	2D
N	Prêts et autres immob. financières		2E		2F	11 982	2G
	TOTAL IV		NJ		NK	1 282 950	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		0K		0L	1 644 599	0M

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC

5bis - TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION 2054 bis 2024

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 31/12/2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONCORDE Néant ☐

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l' exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Montant des suppléments d'amortis-sement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	1	2	3	4	5	6
1 - Concessions, brevets et droits simil.						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
10 - TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col.2.

(2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".

CADRE B

Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal

1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice		
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6 - AMORTISSEMENTS

N° 2055 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONCORDE

Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*

IMMOB. AMORTISSABLES		Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions : amort. afférents aux elts sortis de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.
Frais d'établ. et développement	CY	53 143	EL		EM		EN	53 143
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE	495	PF		PG		PH	495
TOTAL I	RK	53 638	RM		RN		RO	53 638
Terrains	PI		PJ		PK		PL	
Construct° - Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
Construct° - Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Construct° - Installations générales, agencements et aménagements des	PV	31 146	PW		PX		PY	31 146
Inst. tech., matériel et outillage ind.	PZ	14 344	QA		QB		QC	14 344
Autres immob. corp. - Installations générales, agencements et aménagements	QD	65 430	QE	12 979	QF		QG	78 410
Autres immob. corp. - Matériel de transport	QH	36 849	QI		QJ		QK	36 849
Autres immob. corp. - Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 954	QM		QN		QO	11 954
Autres immob. corp. - Emballages récup. et div.	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II	QU	159 722	QV	12 979	QW		QX	172 702
TOTAL GENERAL (I + II)	0N	213 360	0P	12 979	0Q		0R	226 340

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisat° amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	R		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
C Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
O Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
N Inst. gales., agn	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Instal. techn., matériel et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
C Inst gales,agenct & am. div	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
O Mat. de transp.	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
R Mat bur & inf mob	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
P Emb. récup., div.	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations - Total III	NL						N						NO	
TOTAL général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)	N		TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)				NY		TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)				NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'ex. aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursemt des obligations			SP		SR	

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONCORDE

Néant [] *

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex. 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'ex. 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
	Prov. pour reconst. des gisements miniers et	3T		TA		TB		TC	
P	Prov. pour investissements	3U		TD		TE		TF	
R	Prov. pour hausse des prix (1)	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
V	Dont majorations except. de 30 %	D3		D4		D5		D6	
R	Prov. pour prêts d'installation	IJ		IK		IL		IM	
	Autres prov. réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
R	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
I	Prov. pr garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
S	Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Prov. pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
&	Prov. pr pensions et obligat° similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
C	Prov. pr renouvellemt des immob.*	5F		5H		5J		5K	
H	Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO		EP		EQ		ER	
A	Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U	
R	Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
D	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
E	sur - corporelles	6E		6F		6G		6H	
P	immobilisations - titres mis en équi.	02		03		04		05	
R	- titres de participat°	9U		9V		9W		9X	
E	- autres immob fin (1)*	06		07		08		09	
C	sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
I	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
A	Autres prov. pour dépréciat° (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032

8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

N° 2057 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONCORDE — Néant [] *

CADRE A ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an 3	
De l'actif immobilisé	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP	200	UR	200	US		
	Autres immobilisations financières	UT	11 782	UV	11 782	UW		
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	36 484		36 484			
	Cré. repr. * (Prov dépr. UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	250		250			
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 789		5 789			
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes, versemts assim.	VN						
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupes et associés (2)	VC	698 531		698 531			
	Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)	VR	2 741		2 741			
Charges constatées d'avance		VS	49 593		49 593			
TOTAUX		VT	805 370	VU	805 370	VV		
RENV (1)	Montant prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	Montant remboursements obtenus en cours d'ex.	VE						
RENV (2)	Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)	VF						

CADRE B ETAT DES DETTES

		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts, dettes auprès de établissements de crédit(1) — à 1 maximum à l'origine	VG	194	194		
Emprunts, dettes auprès de établissements de crédit(1) — à + de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	175 817	175 817		
Personnel et comptes rattachés	8C	22 624	22 624		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	15 670	15 670		
Etat et autres Collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E				
Etat et autres Collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 746	3 746		
Etat et autres Collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX				
Etat et autres Collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 324	1 324		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupes et associés (2)	VI	92 552	92 552		
Autres dettes (dt celles relatives à des opér. de pension de titr	8K	29 117	29 117		
Dette représentative de titres empruntés*	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAUX	VY	341 044	VZ 341 044		
RENV (1) Emprunts souscrits en cours d'exerc.	VJ				
RENV (1) Emprunts remboursés en cours d'ex.	VK				
RENV (2) Montants divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				

*** Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032**

9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONCORDE — Néant [] *

Exercice N, clos le : 31/12/2023

I. REINTEGRATIONS

	BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	
	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprise IR) ou des associés de sociétés						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)*	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (Cf. tableau 2067	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art 39-1-3° et 212 bis	XZ			
	Réintégration prévues à l'article 155 du CGI						XY	
	Impôts sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E*	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B CGI	L7		K7	
	Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 15% ou 19 % (12,8% pour les entre. soumises à l'IR)						I8	
	Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0%						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours des exerc.antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégration diverses (à détailler sur feuillet séparé)	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212)	SU		Zone d'ent.* (act. exo.)	SW		WQ	
Dont :				Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage							Y3	
					TOTAL I		WR	

II. DEDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	61 080		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT			
Prov. et charges à payer non-déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'ex. (tab 2058-B, cadre III)							WU			
Régimes d'imposition particuliers et impos. différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15% (12,8% pour les ent. soumises à l'IR) *					WV			
		- imposées aux taux de 0%					WH			
		- imposées aux taux de 19 %					WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW			
		- imputées sur déficits antérieurs					XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales*. Produit net des act* et parts d'intérêts :	(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (2A)					XA			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223 B)						ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des invest. réalisés dans les collectivités d'Outre-mer						ZY			
	Majoration d'amortissement *						XD			
	Entreprise nouvelle 44 septies	K9		Entreprise nouvelle art. 44 sexies	L2		Jeunes entre. innovantes (art 44 sexies A)	L5		
				Sociétés d'investissements immo.	K3		Zone restruc. defense (art. 44 terdecies)	PA		XF
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies	0V		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44	1F		Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Zone de revitalisation rurale (44	PC		Bassin Urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS
Déduct. div. (cf. feuillet séparé)	dont déd. except. (art 39 decies)			Créance dégagée par le report en arrière du déf. (IS)	ZI					XG
	dont déd. except. pour investissement (art 39 decies A)			dont déd. except. pour investissement (art 39 decies B)						
	dont déd. except. pour investissement (art 39 decies C)			dont déd. except. pour investissement (art 39 decies D)						
	dont déd. except. pour investissement (art 39 decies E)									
	dont déd. except. pour investissement (art 39 decies F)			dont déd. except. pour investissement (art 39 decies G)						
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2
						TOTAL II				XH 61 080

III. RESULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation	bénéfice (I moins II)	XI		
des déficits reportables :	déficit (II moins I)			XJ 61 080
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL		
Déficits ant. imputés sur les résultats de l'ex. (entreprises à l'IS)				XL
RESULTAT FISCAL	BENEFICE (XN) ou DEFICIT reportable en avant (XO)	XN		XO 61 080

10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

N° 2058-B 2024

Désignation de l'entreprise :	SARL ABC CONCORDE		Néant		*

I. SUIVI DES DEFICITS

Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précèdent (1)	K4	406 235
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4Ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4+ K4bis - K5)	K6	406 235
Déficit de l'excercice (tab 2058-A, ligne XO)	YJ	61 080
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	467 315

II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1,1° bis Al 1 du CGI, dotations de l'exercice	ZT	16 264

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indem. pour congés à payer, charges soc. et fisc. correspondantes non déductibles pour les entr. placées sous le régime de l'art. 39-1,1° bis Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges*				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Total des provisions pour risques et charges	8X		8Y	
Provisions pour dépréciation*				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Total des provisions pour dépréciation	9D		9E	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
Total des provisions pour charges à payer	9K		9L	
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032 — **TOTAUX**	YN		YO	

TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T) **à reporter au tab. 2058-A**

ligne WI **ligne WU**

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1			

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RES. ET RENSEIGNEMENTS DIVERS N° 2058-C 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONCORDE — Néant [] *

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Report à nouveau figurant au bilan de l'ex. ant. à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	-517 367
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	0D	-81 286
	Prélèvements sur les réserves	0E	
	TOTAL I	0F	-598 653
Affectat°	Affectation aux réserves - Réserve légale	ZB	
	- Autres réserves	ZD	
	Dividendes	ZE	
	Autres répartitions	ZF	-598 653
	Report à nouveau	ZG	
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	-598 653

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'ex. dont les résultats font l'objet de la déclaratio
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation

RENSEIGNEMENTS DIVERS				EXERCICE N	EXERCICE N -1
Engagements		- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail J7 [])	YQ		
		- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
		- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
Détails des postes	Autres achats et charges externes	- Sous-traitance	YT		
		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 [])	XQ	161 366	149 162
		- Personnel extérieur de l'entreprise	YU		
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	8 737	9 250
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
		- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales professionnelles ES [])	ST	90 880	128 312
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052	ZJ	260 983	286 724
	impôts et taxes	- Taxe professionnelle,CFE, CVAE	YW	33 481	13 702
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS [])	9Z	3 363	1 686
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tab. n° 2052	YX	36 844	15 388
T.V.A.		- Montant de la TVA collectée	YY	201 265	195 066
		- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	132 170	136 828
Divers		- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2023)*	OB	220 130	
		- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*	0S		
		- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la so	ZK	%	%
		NUMERO DU CENTRE DE GESTION AGREE	XP		
		Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI (tableau 2059-G) est-elle jointe à la présente déclaration ? (coder : 0 = non, 1 = oui)	ZR		
		Aides percues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
		Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI	RH		

Régime de groupe								
Société : Résultat si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		PV à 15%	JK		PV à 0% (1	JL	
			PV à 19 %	JM		Imputation	JC	
Groupe : résultat d'ens.	JD		PV à 15%	JN		PV à 0% (1	JO	
			PV à 19%	JP		Imputation	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 pour soc. mère ou 2 pour filiale				JH	1	N°SIRET de la société mère	JJ	

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

N° 2059-A 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONCORDE — Néant

A. DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

	Nature des éléments cédés* (1)	Date d'acquisition (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amort.pratiqués en franchise d'impôts (4)	Autres amorts. * (5)	Valeur résiduelle (6)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

B. PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

	Prix de vente* (7)	Mt global de la + ou - value (8)	Qualification fiscale des plus et moins values réalisées — Court terme (9)	Long terme (10) — 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (11)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés.		+				+
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.		+				+
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale.		+				+
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée.		+				+
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice.			+	+	+	
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.			-	-	-	
19	Divers (Détail à donner sur une note annexe)*		+	+	+	+	+
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 1 à 19)(9)						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 1 à 19)(10)		A	B (Ventilation par taux)			C

13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

N° 2059-B 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONCORDE	Néant	*

A. ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie :				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39)				
	Total 1				
	Imposition répartie :	Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de : N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	Total 2				

B. PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

☐ de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement).

☐ d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés).

Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Total					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14 - SUIVI DES MOINS VALUES A LONG TERME N° 2059-C 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONCORDE	Néant	*

(1) Entreprises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 12,8% (2)	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis) (1) *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M Euros (art. 219 Ia sexies 0 du CGI) (1)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les + values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8%
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Origine		Moins-values à 19 %, ou à 15 %	Moins-values à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice	Imputations sur les PVLT à 15 % ou 19%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONCORDE	Néant	*

(1) (Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

I- SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long-terme				
		à 10%	à 15%	à 18%	à 19%	à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'ex.	2					
Total (lignes 1 et 2)	3					
Prélèv. opérés - donnant lieu à complément d'impôts sur les sociétés	4					
Prélèv. opérés - ne donnant pas lieu à compl. d'impôt sur les sociétés	5					
Total (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clotûre de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5edu CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE N° 2059-E 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONCORDE — Néant [] *

Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	YP	5,00
dont apprentis	YF	0,00
dont handicapés	YG	0,00
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	0,00
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	992 164
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	0
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	0
Total 1	OX	992 164
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	0
Subv. d'exploitation reçues	OF	0
Variation positive des stocks	OD	1 523
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	0
Total 2	OM	1 523
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Achats	ON	475 961
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	114 032
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	-0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	OU	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	0
Total 3	OJ	589 992
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
Calcul de la valeur ajoutée **Total 1 + Total 2 - Total 3**	OG	403 695
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	SA	403 695

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	Du	Au	
Date de cessation		HR	

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2023 Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation en charges	Option pour la comptabilisation à l'actif	Non concerné
Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☐
des titres de participation		☐	☐	☐
des autres titres immobilisés et des titres de placement		☐	☐	☐
Frais externes de formation nécessaires à la mise en service		☐	☐	☐
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		☐	☐	☐
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice		☐	☐	☐

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	130 561			130 561
Terrains.....				
Constructions.....	31 146			31 146
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 344			14 344
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	185 599			185 599
Immobilisations financières.....	1 282 950			1 282 950
Total**.....**	**1 644 599**			**1 644 599**

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	53 638			53 638
Terrains.....				
Constructions.....	31 146			31 146
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 344			14 344
Autres immobilisations corporelles..	114 233	12 979		127 212
Total**.....**	**213 360**	**12 979**		**226 340**

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total**.....**				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	26 679	
Eléments achetés.....	26 679	
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
			structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	185 867	187 390	185 867	187 390
Total	**185 867**	**187 390**	**185 867**	**187 390**

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce Non recensé

Clients	
Autres créances	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	11 982	11 982	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	793 388	793 388	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 941
Disponibilités	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif				
Total				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	500	30,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	500	30,00

Provisions :	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées				
Provisions pour risques & charg				
Total				

Etat des dettes :	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	194	194		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	175 817	175 817		
Dettes fiscales et sociales	43 365	43 365		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	121 669	121 669		
Produits constatés d'avance				
Total	341 044	341 044		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières	
Fournisseurs	
Autres dettes	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	194
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	9 791
Dettes fiscales et sociales	16 264
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des suretés réelles Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés Non recensé

Intérêts sur emprunts.....
Avals et cautions.....
Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques Non recensé

Effets escomptés non échus.....
Crédit-bail mobilier.....
Crédit-bail immobilier.....
Locations longue durée.....
Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus Non recensé

Avals et cautions.....
Autres engagements reçus.....

Effectifs

Autres informations significatives Non recensé

SARL ABC CONCORDE

ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau 2 — LA PHOTOGRAPHIE DE VOTRE ENTREPRISE

EMPLOIS	31/12/2023	31/12/2022	RESSOURCES	31/12/2023	31/12/2022
ELEMENTS PERMANENTS LIES A LA STRUCTURE DE VOTRE ENTREPRISE					
Immobilisations incorporelles : brevets, fonds de commerce, frais d'établissement	76 923	76 923	Compte de l'exploitant ou capital social	15 000	15 000
Immobilisations corporelles nettes (amortiss. déduits) terrains,construct.,matériels,...	58 387	71 366	Réserves légales et autres, report à nouveau et prov.	2 292 187	2 373 472
			Résultat net de l'entreprise	-61 080	-81 286
			CAPITAUX PROPRES	2 246 107	2 307 187
Immobilisations financières : participations, placements à long terme, dépôts et cautionnements.	1 282 950	1 282 950	Emprunts et dettes à long terme (hors découvert)		
			Comptes-courants associés	81 808	86 808
TOTAL NET DES IMMOBILISATIONS	**1 418 260**	**1 431 239**	**TOTAL DES CAPITAUX PERMANENTS**	**2 327 915**	**2 393 995**
Fonds de roulement négatif			**Fonds de roulement positif**	**909 655**	**962 756**
Variation positive			**Variation négative**	**53 101**	
ELEMENTS TEMPORAIRES LIES A L'EXPLOITATION DE VOTRE ENTREPRISE					
Stocks (provisions déduites) : matières 1°, en cours et produits finis	187 390	185 867	Fournisseurs d'immobilisations moins autres avoirs		
Clients moins acomptes (provisions déduites)	-8 749	60 690	Fournisseurs d'exploitation moins acomptes	173 076	171 774
Autres créances à court terme : débiteurs divers	704 571	741 118	Dettes fiscales, sociales et autres : TVA, créditeurs div.	54 109	88 932
Charges constatées d'avance	49 593	39 500	Produits constatés d'avance		
TOTAL DES VALEURS D'EXPLOITATION	**932 804**	**1 027 175**	**TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION**	**227 185**	**260 705**
Besoin en financement d'exp.	**705 619**	**766 470**	**Excédent en financement d'exp.**		
Variation positive	**60 851**		**Variation négative**		
ELEMENTS TEMPORAIRES LIES AU FINANCEMENT A COURT TERME DE VOTRE ENTREPRISE					
Valeurs mobilières de placement			Dettes financières à court terme		
Disponibilités en banque et en caisse	204 230	196 485	Découvert bancaire	194	199
TOTAL DES AVOIRS FINANCIERS	**204 230**	**196 485**	**TOTAL DES DETTES FINANCIERES**	**194**	**199**
Trésorerie positive	**204 036**	**196 286**	**Trésorerie négative**		
Variation positive	**7 750**		**Variation négative**		
TOTAUX EMPLOIS	**2 555 294**	**2 654 899**	**TOTAUX RESSOURCES**	**2 555 294**	**2 654 899**

FONDS DE ROULEMENT - FINANCEMENT D'EXPL. = TRESORERIE	909 655	-705 619	204 036

ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau 3 — DE VOTRE RESULTAT A VOTRE TRESORERIE

	Cet exercice	Exercice précédent	Variation en résultat
MARGE BRUTE TOTALE (tableau 1A)	**534 465**	**600 001**	**-65 536**
Autres biens et services consommés	-260 983	-286 724	25 742
Subventions et impôts	-36 844	-7 125	-29 719
Frais de personnel	-268 660	-316 591	47 931
Cotisations personnelles			
Dotations aux amortissements et dépréciations Charges et provisions diverses	-35 222	-58 293	23 070
Charges et produits financiers	4 030	4 623	-593
Charges et produits exceptionnels Impôts sur les bénéfices	2 133	-17 176	19 309
Total des autres produits et charges	**-595 545**	**-681 287**	**85 741**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**-61 080**	**-81 286**	**20 206**

de votre résultat ...

	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Incidence sur la trésorerie	
			Amélioration	Détérioration
TRESORERIE DE DEBUT D'EXERCICE		**196 286**		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE				**61 080**
Immobilisations nettes	1 418 260	1 431 239	12 979	
Capitaux propres (hors résultat du présent exercice)	2 307 187	2 307 187		
Emprunts et dettes à long terme				
Stocks et en cours (provisions déduites)	187 390	185 867		1 523
Clients moins acomptes (provisions déduites)	-8 749	60 690	69 438	
Autres créances à court terme et charges constatées d'avance	754 163	780 618	26 455	
Fournisseurs	173 076	171 774	1 302	
Dettes fiscales, sociales et autres	135 917	175 740		39 822
Totaux des variations des comptes de bilan			**110 175**	**102 425**
TRESORERIE DE FIN D'EXERCICE	**204 036**		**7 750**	

... à votre trésorerie

ANALYSE DE L'EVOLUTION DE VOTRE ENTREPRISE

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau 4 — VOS INDICATEURS DE GESTION

LES CARACTERISTIQUES DE VOTRE EXPLOITATION		
	Cet exercice	Exercice précédent
Durée moyenne de rotation des stocks de matières premières en nombre de jours Pour 1 jour de possession de stock en moins, le gain de trésorerie est de...		
Durée moyenne de rotation des en cours de production en nombre de jours Pour 1 jour de possession de stock en moins, le gain de trésorerie est de...	1 563	1 717
Durée moyenne de rotation des marchandises en nombre de jours Pour 1 jour de possession de stock en moins, le gain de trésorerie est de...	147 1 271	166 1 117
Durée moyenne de rotation des produits finis en nombre de jours Pour 1 jour de possession de stock en moins, le gain de trésorerie est de...	1 563	1 717
Durée moyenne du crédit accordé aux clients en nombre de jours Pour 1 jour de crédit en moins accordé aux clients, le gain de trésorerie est de...	-3 3 315	18 3 326
Durée moyenne du crédit obtenu des fournisseurs en nombre de jours Pour 1 jour de crédit en plus obtenu des fournisseurs, le gain de trésorerie est de...	73 2 363	75 2 294
Pourcentage de la masse salariale sur le chiffre d'affaires	27	32
Pourcentage de la masse salariale sur la valeur ajoutée	98	101

LES CARACTERISTIQUES DE VOTRE STRUCTURE FINANCIERE		
	Cet exercice	Exercice précédent
Solvabilité de l'entreprise à court terme	860 062	923 256
Autonomie financière par rapport aux banques	11 582,65	11 604,40
Poids des frais financiers sur le chiffre d'affaires	0	0

S.A.R.L. ABC CONCORDE

MAISON DE LA LITERIE

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 15.000 €uros
Siège social : ZAC DE LA CONDAMINE - 34430 SAINT JEAN DE VEDAS

RCS MONTPELLIER 401 540 877

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le **31 Décembre 2023** ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis à votre approbation.
Les comptes ont été établis conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
Au cours de cette Assemblée, vous aurez à approuver les comptes et les conventions, à affecter le résultat et à donner quitus à la gérance.
Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

MARCHE DES AFFAIRES

Le tableau suivant fait apparaître, à travers les postes les plus significatifs, la marche de la Société au cours de cet exercice :

CHIFFRES ET POSTE	2022	2023
Chiffre d'affaires H.T.	1.002.165	992.164
Total des produits d'exploitation	1.013.032	994.064
Total des charges d'exploitation	1.081.764	1.061.308
Résultat d'Exploitation	- 68.732	- 67.243
Résultat Financier	4.623	4.030
Résultat Exceptionnel	- 17.176	2.133
Résultat Net Comptable	- 81.286	- 61.080

EVOLUTION PREVISIBLE

Dans une conjoncture parfois délicate, il nous est difficile de prévoir l'évolution de l'exercice en cours.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Projet de cession des deux fonds de commerces exploités par la société,

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous n'avons rien à vous signaler à ce titre, l'objet de notre Société ne justifiant pas ce type d'activité.

PRISE DE PARTICIPATION
Néant

ACQUISITION DE PLUS DE LA MOITIE DU CAPITAL D'UNE AUTRE SOCIETE
Néant

ACTIVITES DES FILIALES
Néant.

REGULARISATION DES PARTICIPATIONS CROISEES
Néant.

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS
Ainsi que vous le constatez, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes clos au **31/12/2023** font ressortir un **déficit net de 61.079,98 €uros** que nous vous proposons d'affecter ainsi :

- **Autres Réserves : 61.079,98 €uros.**

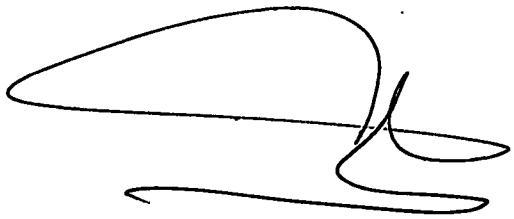
RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Pour répondre aux dispositions de l'article L.223-16 du Code de Commerce, nous vous rappelons pour les trois dernières années, les distributions de dividendes intervenues selon les caractéristiques suivantes :
Néant.

DEPENSES NON PRISES EN CHARGE DU POINT DE VUE FISCAL
De plus, nous vous signalons, conformément aux dispositions de l'article 223 du C.G.I. que les comptes de l'exercice ne prennent pas en charge d'autres dépenses non admises par l'Administration fiscale telles que définies par l'article 39-4 du C.G.I.

CONCLUSION - QUITUS A LA GERANCE
Nous espérons que les résolutions proposées auront votre agrément et vous voudrez bien donner quitus à la gérance de sa gestion.

Nous sommes maintenant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et,
Vous prions de croire, Chers Associés, à l'assurance de nos sentiments distingués.

LA GERANCE



S.A.R.L. ABC CONCORDE

MAISON DE LA LITERIE

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 15.000 €uros
Siège social : ZAC DE LA CONDAMINE - 34430 SAINT JEAN DE VEDAS

RCS MONTPELLIER 401 540 877

RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chers associés,

En application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, les opérations ou conventions visées audit article :

1. Facturation de prestations diverses de franchise et de publicité par la SA IFP, dont Monsieur ELMALEK est le fondateur, facturées en vertu d'un contrat liant les deux sociétés :
 Charges constatées pour l'exercice clos le 31.12.2023 : 54.072,33 €uros H.T.

2. Facturation de prestations diverses par la SARL 2C2L HOLDING, dont Monsieur LIEGE Laurent et Christophe sont les fondateurs, facturées en vertu d'un contrat liant les deux sociétés :
 Charges constatées pour l'exercice clos le 31.12.2023 : 7.320,00 €uros H.T.

J'espère que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

LA GERANCE

S.A.R.L. ABC CONCORDE

MAISON DE LA LITERIE

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 15.000 €uros
Siège social : ZAC DE LA CONDAMINE - 34430 SAINT JEAN DE VEDAS

RCS MONTPELLIER 401 540 877

TEXTE DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 27 JUILLET 2024

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

PREMIERE RESOLUTION :
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de la gérance sur l'activité de la Société, et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice écoulé, les approuve tels qu'ils ont été présentés et donne à la gérance quitus à la gestion.

DEUXIEME RESOLUTION :
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'Article L.223-19 du code de commerce, approuve ces conventions.

TROISIEME RESOLUTION :
L'Assemblée Générale décide d'affecter **le déficit net comptable** de l'exercice clos le **31 Décembre 2023** qui s'élève à la somme de **61.079,98 €uros** de la façon suivante :

- **Autres Réserves : 61.079,98 €uros.**

QUATRIEME RESOLUTION :
L'Assemblée Générale, prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge d'autres dépenses non admises par l'Administration fiscale telles qu'énoncées à l'Article 39-4 du C.G.I.

CINQUIEME RESOLUTION :
Conformément aux dispositions de l'article L.223-16 du Code de Commerce, l'assemblée Générale donne acte à la gérance du rappel dans son rapport, des distributions de dividendes intervenus courant ces trois dernières années, et ayant les caractéristiques suivantes :

- Néant.

SIXIEME RESOLUTION :
L'Assemblée approuve la rémunération de la gérance, soit pour **l'exercice 2023 : 18.300,00 €uros brute**. Et la reconduit pour l'exercice à venir à hauteur de 18.300,00 €uros brute annuelle.

LA GERANCE

S.A.R.L. ABC CONCORDE

MAISON DE LA LITERIE

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 15.000 €uros
Siège social : ZAC DE LA CONDAMINE - 34430 SAINT JEAN DE VEDAS

RCS MONTPELLIER 401 540 877

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 27 JUILLET 2024

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 juillet, à 14 Heures,
Les Associés de la Société se sont réunis au siège social de la Société, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la gérance.

D'après la feuille de présence, signée par les Membres à leur entrée, sont présents ou représentés :

- **Monsieur Laurent LIEGE**, Co-Gérant, propriétaire de 63 parts, numérotées de 126 à 189,63 PARTS
- **Monsieur Christophe LIEGE**, Co-Gérant, propriétaire de 62 parts, numérotées de 190 à 250, ci.....62 PARTS
- **La Société IFP**, Représentée par M. Pierre ELMALEK, propriétaire de 125 parts, numérotées de 251 à 375ci.....125 PARTS
- **Monsieur LIEGE Christian**, propriétaire de 250 parts, numérotées de 1 à 125 et de 376 à 500, ci.....250 PARTS

Total des parts présentes :500 PARTS,
sur les 500 Parts composant le Capital Social, tel qu'il résulte sur la feuille de présence.

Monsieur LIEGE Christophe préside la séance en sa qualité de Co-Gérant.
Le Président constate, en conséquence, que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.
Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'Article L.223-19 du code de commerce,
- l'Inventaire, les comptes annuels de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des Associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de l'Assemblée, et qu'ils ont eu la possibilité de poser pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'Assemblée lui donne acte à l'unanimité.
Puis le Président rappelle que l'Ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- La lecture du rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice clos le **31 Décembre 2023.**
- Lecture du Rapport spécial sur les conventions visées à l'Article L.223-19 du code de commerce,
- Approbation des comptes annuels dudit exercice,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du Rapport de gestion. Puis, il ouvre la discussion. Diverses observations sont échangées, notamment au sujet des perspectives de l'exercice en cours.
La discussion close et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de la gérance, et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le **31 Décembre 2023**, les approuve tels qu'ils ont été présentés, et donne à la gérance quitus de sa gestion.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'Article L.223-19 du code de commerce, approuve ces conventions.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :
L'Assemblée Générale décide d'affecter **le déficit net comptable** de l'exercice clos le **31 Décembre 2023** qui s'élève à la somme de **61.079,98 €uros** de la façon suivante :

- **Autres Réserves : 61.079,98 €uros.**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :
L'Assemblée Générale prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge d'autres dépenses non admises par l'Administration fiscale telles énoncées à l'Article 39-4 du C.G.I.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :
Conformément aux dispositions de l'article L.223-16 du Code de Commerce, l'assemblée Générale donne acte à la gérance du rappel dans son rapport, des distributions de dividendes intervenues courant ces trois dernières années, et ayant les caractéristiques suivantes :

- Néant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :
L'Assemblée approuve la rémunération de la gérance, soit pour **l'exercice 2023 : 18.300,00 €uros brute**. Et la reconduit pour l'exercice à venir à hauteur de **18.300,00 €uros** brute annuelle.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne souhaitant intervenir au titre de la rubrique " Questions diverses ", la séance est levée.
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

Les Associés

Mr Christian LIEGE — **La SARL IFP** Représentée par M. Pierre ELMALEK — **Mr Laurent LIEGE**



Le président & co-gérant
Mr LIEGE Christophe

